



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC vous est par les présentes donné, par la soussignée, que le conseil municipal de la Ville de Farnham, à une séance ordinaire tenue le 3 septembre 2019, a adopté le *Règlement 563 sur la gestion contractuelle*.

Ce règlement entrera en vigueur le jour de sa publication.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance. Il est aussi disponible sur le site Internet de la Ville de Farnham.

DONNÉ à Farnham ce 4 septembre 2019.

Marielle Benoit, OMA
Greffière